



Secrétariat général

Tél. (33) 01 44 27 67 96
Fax : (33) 01 40 46 90 96
Mél. smf@dma.ens.fr

Publications

Tél. (33) 01 44 27 67 99
Fax : (33) 01 40 46 90 96
Mél. christia@dma.ens.fr

Comptabilité

Tél. (33) 01 44 27 67 98
Fax : (33) 01 40 46 90 96
Mél. comptsmf@dma.ens.fr

Diffusion

Maison de la SMF
Case 916 – Luminy
F - 13288 MARSEILLE CEDEX 09
Tél. (33) 04 91 26 74 64
Fax : (33) 04 91 41 17 51
Mél. smf@smf.univ-mrs.fr

PV du Conseil d'Administration de la SMF du 19 mai 2018

Membres du CA présents : V. Berthé, H. Biermé, J.-P. Borel, G. Bourgeois, J.-R. Chazottes, R. Danchin, D. Dos Santos, J. Germoni, A. Grigis, F. Klopp, C. Lacour, R. Marchand, G. Monna, L. Moser-Jauslin, L. Nyssen, A. Pasquale, C. Ropartz, S. Seuret, J.-P. Tual. M. Zani.

Membres du CA absents : V. Beffara, G. Grancher, L. Guillopé, C. Imbert, M. Peigné, M. Romagny.

Invités : P. Foulon, C. Lacour.

I- Approbation du PV du CA du 9 mars 2018

Le PV est approuvé.

II- Vie de la communauté et de la SMF

2.1- Clôture des comptes - Rapport moral et financier

Marc Leclerc, commissaire aux comptes présente les comptes annuels de 2017 de la SMF et du CIRM-SMF. Le document préparé par le cabinet KPMG a été distribué aux membres du Conseil. Marc Leclerc en commente les grandes lignes.

SMF : la partie SMF est déficitaire de 25 k€ environ. Cette baisse est « structurelle » car principalement due à des retards de publication qui pèsent pour près de 100 k€ dans le produit (jointe à une augmentation de la masse salariale et à la baisse des ventes à l'export). Les retards de publication n'ayant été signalés que début novembre 2017, il n'a pas été possible de les rattraper avant la fin de l'année. Les publications correspondantes seront prises en compte dans l'exercice 2018 qui, de ce fait, devrait être excédentaire si les retards étaient rattrapés. Par ailleurs, la VP publications souligne que la situation devrait être assainie en 2018 en ce qui concerne *Astérisque* et *Mémoires de la SMF*, car tous les numéros sont déjà planifiés.

Marc Leclerc rappelle qu'il faudra, à partir de 2018, prendre en compte l'amortissement (sur 5 ans) du nouveau site web (20 k€ par an), et demande une mise à jour de la liste des signataires sur les comptes de la SMF.

CIRM : pour effectuer ses travaux d'extension, le CIRM a contracté trois emprunts pour un total de 996 k€ à un taux de 0,30 % auprès de la Société Générale. La justification du montage financier repose sur la capacité du CIRM à remplir les nouveaux logements à partir de 2019 (à cette occasion, S. Seuret souligne que le plan de financement sur 7 ans a été fait avec des hypothèses minimales de remplissage). La livraison des parties hôtelière et scientifique (auditorium) sont prévues pour fin février 2019 et juillet 2019, respectivement. De ce fait, une salle de conférences provisoire de 50 places va être aménagée (ou plutôt réactivée) dans la bibliothèque.



Le restaurant va être construit en deux étapes : la structure actuelle va être utilisée jusqu'à l'été 2018, puis une fois l'extension extérieure terminée, une cuisine provisoire va être aménagée dans des bungalows. Cela supposera sans doute de faire deux services de repas durant les quelques semaines d'affluence début 2019 (140 participants attendus au lieu des 90 actuellement).

Conséquence de l'affluence record au CIRM en 2017, la marge d'exploitation est passée de 217 k€ à 284 k€. Même s'il est essentiel de rester sur cette dynamique d'accroissement du nombre de participants dans les années qui viennent, le commissaire aux comptes conseille au directeur du CIRM de ne pas trop remplir le centre pendant la phase transitoire afin de ne pas donner une image négative du centre. De fait, les programmes « interfaces » et « recherche en binôme » ne tourneront pas à plein régime pendant les travaux. Par ailleurs, le commissaire aux comptes conseille d'anticiper le départ à la retraite de la responsable financière du CIRM.

Le commissaire aux comptes conclut que les comptes 2017 sont conformes et peuvent donc être clôturés.

Le conseil valide à l'unanimité moins une voix les comptes annuels de l'exercice 2017 et approuve la clôture des comptes.

Après lecture, le rapport moral et le rapport financier sont approuvés à l'unanimité moins une voix modulo quelques remarques mineures.

2.2- Statuts de la SMF : des modifications visant à rendre possible le vote électronique et la suppression de la limitation du nombre de mandats de la ou du Président de la SMF sont à l'étude avec Maître I. Blatter.

2.3- Autour de l'ICM 2018 : l'INSMI tiendra un stand où seront présents également la SMF, la SMAI et le CNRS. S. Seuret propose de solliciter les orateurs français de l'ICM pour y faire des permanences.

2.4- Conférence SMF : Il y a environ 150 inscrits pour l'instant. Les récipiendaires des prix d'Alembert et Ferrand (voir plus loin) seront présents lors de la 1/2 journée grand public.

2.5- Conférence France-Brésil : prévue au Brésil en juillet 2019.

2.6- Concours SMF junior 2018 : l'affiche est prête (et va être diffusée prochainement), les premiers sujets arrivent, la salle pour la remise de prix le 8 décembre est réservée et le site du concours sera ouvert sous peu.

2.7- Semaines CIRM-SMF : pas de candidats à l'appel d'offre pour le premier semestre 2020. Il conviendrait de le rendre plus attractif. Dans l'état actuel des choses, les candidats préfèrent tenter leur chance auprès de l'appel d'offre classique. On pourrait suggérer de postuler aux deux appels d'offre.

2.8- Point sur le nouveau site web : Smart Agence a proposé deux jours de formation à la version 1.0 du nouveau site les 19 et 20 avril derniers. Quelques interrogations subsistent quant à la possibilité d'établir des factures comprenant des produits de différentes natures et l'interaction Sage-Drupal. Par ailleurs, un fastidieux travail d'importation des bases de données correspondant aux anciennes publications reste à faire, et de nouvelles rubriques vont apparaître (tâche qui incombe à T. Richard, S. Lelièvre et J.-R. Chazottes).

S'il est théoriquement possible depuis le 23 avril de créer des pages sur le site, la prise en main sera très progressive, avec une période d'essais intensive juste avant les vacances d'été.



2.9- Droits de l'homme :

Turquie : les sociétés savantes de mathématique ont obtenu un nouveau rendez-vous au ministère en janvier dernier. Le programme « pause » est confirmé (le budget du programme est même augmenté de 1 M€), mais la plupart des lauréats turcs ne peuvent pas en bénéficier car sont privés de passeport. Une lettre conjointe entre sociétés savantes dénonçant la situation des universitaires et des chercheurs en Turquie est en cours d'écriture, mais trouver une position commune est un exercice difficile.

Venezuela : les chercheurs ne disposent plus d'aucun financement, ont des conditions de travail déplorables et aucun accès à l'information scientifique. Le président de la SMF suggère de rendre gratuites pour les Vénézuéliens l'accès électronique aux publications de la SMF (hors *Astérisque*), pour une durée d'un an renouvelable.

2.10- Palais de la découverte : l'écriture d'une tribune avec 30 sociétés savantes s'interrogeant sur le bien fondé du projet de réorganisation du palais de la découverte est presque achevée. Un point inquiétant dans le projet prévu est la disparition des expositions par discipline, et l'absence d'un lieu spécifiquement dédié aux mathématiques.

2.11- Assemblée de sociétés savantes de mathématiques : la dernière réunion entre les 9 sociétés porteuses a été constructive. Rappelons qu'il s'agit d'un partage d'information et d'expérience visant à peser plus efficacement sur la parole publique. La prochaine réunion (entre une cinquantaine de sociétés savantes) aura lieu le 6 septembre 2018. Sont prévues quatre séances de 1h30 regroupant chacune une trentaine de sociétés.

2.12- Sociétés européennes de mathématiques : Marc Peigné a représenté la SMF à la réunion ayant eu lieu le 14 avril en Irlande. Les autres sociétés savantes se sont montrées intéressées par les activités éditoriales de la SMF, ses rapports avec le ministère et les media, et la candidature française à l'ICM. Le principe d'une prochaine réunion en 2020 au CIRM a été approuvé.

2.13- Prix : une modification du règlement du *prix Marc Yor* est à l'étude. Il deviendrait possible de proposer la candidature d'un collègue, ou de récompenser une collaboration.

Le *prix Jean-Jacques Moreau*, quant à lui, a été approuvé par l'Académie des Sciences. Il aura le même règlement que le *prix M. Yor* (avec la modification indiquée ci-dessus).

2.14- Bande dessinée J. Fourier : pour commémorer les deux cent cinquante ans de sa naissance, une BD dédiée à J. Fourier « Les oscillations de Joseph Fourier » est en cours de réalisation. L'aspect scientifique et biographique est coordonné par J. Dhombres, H. Pajot et T. Sliwa.

III- Cellule de diffusion

Les entretiens annuels des salariés ont eu lieu récemment. Le personnel est très satisfait de la situation actuelle.

IV- CIRM



4.1- Extension du CIRM : le coût des travaux (effectués par 28 entreprises différentes!) reste dans la fourchette prévue, mais les prix actuels ne comprennent pas l'aménagement des nouveaux locaux dédiés aux conférences.

La construction des nouveaux bâtiments a officiellement commencé le 17 mai : pose de la première pierre en présence d'une représentante de la mairie de Marseille, du maire des 9-10^{ièmes} arrondissements, du directeur de l'INSMI, d'un représentant de l'université, du directeur du CIRM et du président de la SMF.

4.2- Appel d'offre pour le 1^{er} semestre 2020 : la pression scientifique reste très élevée (31 demandes pour 16 semaines disponibles) avec des dossiers d'excellente qualité (27 ont été notés A ou A+). Quelques projets relevant plutôt de programmes pluri-annuels ont été déposés sur l'appel d'offre « classique », mais se verront proposer le programme pluri-annuel. Dans la perspective d'un accroissement considérable du nombre de participants dès 2019 (4 500 participants attendus au lieu d'environ 3 500 actuellement) et dans la mesure où les possibilités de financement de la part du CIRM, elles, n'augmentent pas, il conviendrait de réfléchir à un nouveau mode de subvention de la part du CIRM (e.g. financer moins de 40 participants pour pouvoir subventionner plus de projets).

4.3- Chaire Jean Morlet : pour le premier semestre 2020, le CS a sélectionné R. Tichy (Graz) avec la thématique *approximation diophantienne et gestion du risque*.

4.4- Programme interfaces : M. Esteban a remis son rapport sur le « programme interfaces ». Deux sessions auront lieu en 2019 (intitulés *blockchain* et *optimisation stochastique*).

V- Enseignement

5.1- Baccalauréat 2021 : après la sortie du rapport Mathiot, un consensus s'est dégagé parmi les enseignants et les chercheurs pour réclamer des sciences pour tous jusqu'à la fin de terminale, un module de mathématiques optionnel en classe de première et une plus grande palette d'options scientifiques en terminale afin de pouvoir étudier trois disciplines scientifiques.

La SMF est co-signataire, de la lettre écrite en réaction par la CFEM (Commission Française pour l'Enseignement des Mathématiques), de la lettre ouverte adressée en mars à l'initiative de GIS au ministre de l'éducation nationale par 13 sociétés savantes et associations, et du communiqué du 17 mars du CFEM, APMEP, SMAI, APMEP et *femmes et mathématiques*. Des rencontres ont eu lieu entre le cabinet du ministre et, respectivement, l'académie des sciences (février) et l'Union des Professeurs de classes préparatoires Scientifiques (16 mars). Le 22 mars, Seuret - Nyssen (SMF) ont rencontré Kerrero - Bourhis (ministère de l'éducation nationale) pour discuter de la pertinence du module HSN au lycée et ont obtenu l'assurance qu'il s'agirait finalement d'un « enseignement scientifique » *piloté par des scientifiques*, où l'on ferait des mathématiques, de la physique-chimie, des sciences de la vie et de la terre et de l'informatique (tout cela à raison de deux heures par semaine...).

Le CSP (Conseil Supérieur des Programmes) a adressé au ministère une « note d'analyses et de proposition sur les programmes du lycée et sur les épreuves du bac » où il affirme son intention de tenir compte des recommandations du rapport Torossian-Villani. Pour élaborer les nouveaux programmes, le CSP constitue des groupes de travail coordonnés par un universitaire et un inspecteur.

Des précisions ont été apportées sur les enseignements proposés en classe de seconde. On retiendra en particulier un enseignement commun d'une heure et demi par semaine intitulé « sciences numériques et technologie » qui serait assuré



par des professeurs de mathématiques ayant choisi l'option informatique à leur concours de recrutement, ou des professeurs de technologie.

Le GIS a terminé de rédiger un « bagage scientifique pour tous » et « la formation des scientifiques », textes qui seront présentés au CSP le 24 mai.

5.2- Mission mathématiques : C. Torossian viendra parler de la mission mathématiques à la demi-journée grand public de la conférence SMF. Par ailleurs, il a été nommé chargé de mission à la DGESCO pour suivre la mise en place de « ses » recommandations.

En marge de cette mission, des questions du bureau de la SMF ont été envoyées par S. Seuret à C. Villani, qui a promis d'y répondre rapidement.

Les inquiétudes demeurent sur la place du CRPE et du CAPES dans le cursus universitaire : un concours en fin de licence entraînerait deux ans de précarité, d'où une perte d'attractivité (supplémentaire) du métier d'enseignant.

5.3- Réforme de l'accès dans l'enseignement supérieur : les premières réponses aux candidatures sur Parcoursup sont attendues le 22 mai au soir. Le souci principal des universités cette année a été d'élaborer un système de classement qui ne soit pas à la fois inutile et chronophage. Certaines universités ont négocié avec le rectorat de ne pas faire de classement, et d'autres ont pris le risque de faire du surbooking en classant tout le monde 1^{er} ex aequo.

Sur les 18 universités qui ont répondu à l'enquête de la SMF portant sur la mise en place de parcoursup, 7 n'ont pas offert de « oui-si » faute de moyens.

VI- Publications

6.1- Questions numériques : la « virtualisation » du serveur smf-2 sur Mathrice a été menée à bien par G. Grancher. Reste un *énorme* travail d'archivage à faire.

Pour la composition des revues, la situation actuelle résultant de l'accumulation de strates successives n'est plus tenable. Il est urgent de tout remettre à plat, quitte à augmenter les dépenses de composition. On s'achemine vers l'usage de la classe cedram. F. Bayart et J. Germoni travaillent à l'élaboration d'un cahier des charge précis à proposer à un éventuel nouveau composeur.

Le référencement des DOI est achevé pour les *Bulletins*, *Mémoires* et *Annales*, et est en cours pour *Astérisque*.

Le (fastidieux) travail d'uniformisation des 3000 anciennes données bibliographiques, à fusionner avec les données actuelles est en cours : il y a au moins deux formats différents (correspondant à avant et après la mise en place du site actuel).

La question du filtrage des adresses IP pour les abonnements n'est pas encore résolue.

6.2- Astérisque : N. Burq sera le nouvel éditeur en chef à partir de septembre 2018. Il aura pour première tâche de renouveler l'ensemble du comité éditorial.

Sur proposition du CS et du bureau de la SMF, les membres du CA de la SMF approuvent à l'unanimité la nomination de N. Burq comme rédacteur en chef d'Astérisque à partir du 1er septembre 2018.



6.3- Annales de l'ENS : le travail de M.-F. Koussemon aux *Annales* (qui fonctionne désormais avec la base éditoriale OJS) est jugé très positivement.

6.4- Point sur le secrétariat : il y a actuellement un problème de transmission des informations qui se traduit par un retard important dans les publications. Il est prévu de revoir la fiche de poste (qui est devenue obsolète) et les procédures à suivre pour la bonne marche du secrétariat éditorial.

VII- Grand Public

7.1- Prix D'Alembert et Ferrand : il y a eu une cinquantaine de candidatures au total. Le jury s'est réuni le 4 mai. Du fait des grèves, il a eu lieu par visio-conférence. Pour le prix d'Alembert, Mickaël Launay a fait l'unanimité. Mais deux autres projets ont retenu l'attention (et seront également présents lors de la remise des prix) : les « mathématiques du ciel », qui est une exposition virtuelle faite à la MMI par des doctorants de Lyon et « mathissime », exposition mise en place par un CCSTI (Centre de Culture Scientifique, Technique et Industrielle).

Pour le prix Ferrand, deux projets ont particulièrement retenu l'attention : « M@ths en vie », organisé par l'académie de Grenoble et dont le but est d'utiliser les nouvelles technologies pour approcher les mathématiques en primaire, et « apprendre autrement » projet porté par F. Vigneron (UPEC) et qui est destiné à remettre les bacheliers technologiques et professionnels à niveau en mathématiques. Le prix a été attribué à « M@ths en vie ».

Les prix seront remis devant un public d'au moins 300 lycéens lors de la 1/2 journée grand public au prochain congrès SMF.

7.2- Salon des jeux mathématiques : le prochain salon CIJM aura lieu sur la place Saint-Sulpice du 24 au 27 mai. Comme les années précédentes, il y aura un stand commun SMF/SMAI/SFdS. Pour diverses raisons, peu d'activités seront proposées cette année sur ce stand.

VIII- Votes et décisions

- Le PV du CA du 9 mars est adopté à l'unanimité des présents, modulo quelques corrections mineures.

- Le conseil valide à l'unanimité moins une voix les comptes annuels de l'exercice 2017 et approuve la clôture des comptes.

- Après lecture, le rapport moral et le rapport financier sont approuvés à l'unanimité moins une voix modulo quelques remarques mineures.

- Sur proposition du CS et du bureau de la SMF, les membres du CA de la SMF approuvent à l'unanimité la nomination de N. Burq comme rédacteur en chef d'*Astérisque* à partir du 1er septembre 2018.

IX- Tâches et projets

- Trouver un représentant de la SMF à l'ICIAM (pour remplacer B. Helffer).